



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dzaoudzi, le 8 juin 2022

# Opération de destruction des constructions illégales sur l'Îlot de Mtsamboro

Lundi 6 juin 2022, a démarré à l'îlot Mtsamboro l'opération de démolition des 91 constructions bâties sans autorisation sur la plage dite « d'Antakudja », en application de l'arrêté préfectoral du 15 avril 2022. Cette première phase de l'opération se poursuivra jusqu'au vendredi 10 juin 2022.

Pour rappel, cette opération constitue une étape du projet de reprise en main de Shisiwa Mtsamboro, porté en commun par le Conservatoire du littoral, la commune et l'ADINM, accompagnés par les services de l'État compétents, sous l'égide du Préfet de Mayotte. Ce plan a pour objectif de faire respecter le droit sur cet îlot, d'en préserver le patrimoine environnemental et les pratiques agricoles traditionnelles, menacées de disparaître, et de favoriser le développement d'usages respectueux de l'environnement.

La directrice du Conservatoire du littoral, le maire de la commune et le président de l'association « Agir pour le développement intégré du nord de Mayotte » (ADINM), avaient en effet saisi le Préfet de Mayotte pour mettre en œuvre les dispositions de la loi ELAN, afin de restaurer l'État de droit, la sécurité et la tranquillité des habitants de la commune.

L'opération mobilise des moyens humains et techniques importants, afin de s'adapter aux contraintes topographiques et géographiques propres à l'îlot. L'accès à l'îlot est restreint de 7h00 à 17h00 jusqu'à vendredi et les zones de chantier balisées par l'entreprise Colas sont interdites au public.

À la suite de la réunion publique qui s'est tenue le 18 mai 2022, la maire de Mtsamboro, l'ADINM et les services de l'État ont tenu des permanences à l'hôtel de ville, du 23 au 25 mai 2022, pour répondre aux questions des habitants. Une permanence mobilisant des représentants de l'ACFAV, de la DEETS, du Conservatoire du littoral, de la commune et de l'ADINM a été assurée les jours précédant l'opération, ainsi que ce jour.

Cette opération sera suivie d'une seconde phase de démolition sur la plage d'Antakudja, du lundi 20 au vendredi 24 juin 2022, puis, au cours du mois de juillet 2022, d'une dernière phase, visant cette fois-ci les constructions bâties sur le reste l'Îlot, plus difficiles d'accès.

Dans le même temps, la commune, le Conservatoire du littoral et l'ADINM lancent la reconstruction du tobe traditionnel de la plage d'Antakudja pour laquelle les usagers des constructions antérieures à 2019 se verront proposer l'attribution d'un nouveau tobe, à condition qu'elle soit liée à l'exploitation agricole durable d'une parcelle.

Ce projet sera coconstruit avec les usagers de l'îlot. Un budget de 300 000 € financé par le Fonds de développement social a été sanctuarisé et confirmé par le Préfet de Mayotte au Maire de Mtsamboro à cet effet et va permettre de mettre en œuvre un projet de tobe éco-responsable et pilote pour un développement harmonieux de Shisiwa Mtsamboro.